



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM HEROUVILLE SAINT CLAIR, IMMEUBLE DE L ESPLANADE 19 AVENUE DE LA GRANDE CAVÉE 14200 HEROUVILLE ST CLAIR déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 200 €.

Mme SEYHUN Burcin, représentant de la société 14 RAVALEMENT MAÇONNERIE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 8 AVENUE DE LA CONCORDE 14000 CAEN, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Mme SEYHUN Burcin	100	200 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 22 juillet 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé

—Crédit Mutuel—
19 Avenue de la Grande Cavée
14200 HÉROUVILLE SAINT CLAIR

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM HEROUVILLE SAINT CLAIR, IMMEUBLE DE L'ESPLANADE 19 AVENUE DE LA GRANDE CAVEE 14200 HEROUVILLE ST CLAIR déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 200 €.

Mme SEYHUN Burcin, représentant de la société 14 RAVALEMENT MAÇONNERIE S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 8 AVENUE DE LA CONCORDE 14000 CAEN, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Mme SEYHUN Burcin	100	200 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 22 juillet 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

lu et approuvé



Crédit Mutuel
19 Avenue de la Grande Cavée
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

